



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE  
**Actualité**

EDITION N° 83 Février 2022



### BIBLIOTHÈQUE PLEIN AIR

La bibliothèque en plein air sera de retour dès que le beau temps reviendra. Si vous aviez oublié de remettre des livres à l'automne, nous vous invitons à venir les remettre dès que possible à la réception de l'Hôtel de Ville durant les heures d'ouverture. Si cela est impossible pour vous, bien vouloir attendre l'ouverture de la bibliothèque.

### LICENCES DE CHIENS 2022

Tous les propriétaires de chiens doivent venir les enregistrer à l'Hôtel de Ville et acheter la licence au coût de 25.00 \$. Ceci doit se faire à chaque début d'année! Contactez la réception pour plus d'informations 450-378-1942



# MOT <sup>du</sup> MAIRE

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Finalement la pandémie aura eu raison du 175<sup>e</sup> de Sainte-Cécile-de-Milton. Du moins en partie, je m'explique. Le conseil en collaboration avec le comité du 175<sup>e</sup> a pris la difficile décision de mettre un terme à nos activités, ce ne fût pas de gaité de cœur, mais les options et le temps jouaient contre nous.

Nous avons quand même eu la chance de pouvoir faire plusieurs activités au cours de la saison estivale, rallye, feux d'artifice, trois belles soirées cinéma en plein air. Bien sûr nous aurions tous aimé avoir notre beau et grand rassemblement des retrouvailles, notre tournoi de balle familial, nos conférences et conclure nos festivités par une belle soirée reconnaissance.

Même si nous avons mis un terme proprement dit au 175<sup>e</sup>, le comité et le conseil sont d'accord que lorsque les conditions sanitaires le permettront, nous évaluerons les possibilités de reprendre certaines de ces activités. Ce n'est que partie remise.

Je termine ce sujet en remerciant tous ceux qui ont contribué de quelques façons à ces activités. Votre participation a fait la différence et nous vous en sommes reconnaissants. MERCI!!

Je veux prendre ces quelques lignes pour vous remercier, vous qui travaillez aux premières lignes en santé, on vous doit énormément pour tenir ce système de santé qui craque de partout. Vos efforts méritent d'être soulignés, vous qui œuvrez en éducation et en service de la petite enfance, vous camionneurs qui veillez à la distribution de vivres et matériel, vous nos agriculteurs qui ne comptez pas les heures pour nous produire des aliments frais et de qualité. Merci à vous tous quelque soit votre métier, profession qui respectez les consignes, mêmes si vous êtes comme nous tous à bout de celles-ci, je m'inclus moi aussi je suis à bout, espérant que tous les efforts que nous avons faits collectivement fassent en sorte que les assouplissements à venir mettent la table à un retour à une vie normale. Nous en avons tous besoin, un retour en arrière ce n'est plus envisageable, ce ne sera plus vivable, nous avons donné ce qu'humainement il était possible.

D'ici peu, vous allez entendre parler de la campagne des **21 jours de bienveillance** organisée en collaboration avec la MRC de La Haute-Yamaska et le réseau local de santé publique (RLS H-Y). Ces journées se veulent justement un moment pour s'apprécier les uns les autres, pour saluer notre résilience et être en mesure de soutenir ceux près de nous qui en ont le plus besoin. Force est d'admettre que cette pandémie en aura affecté plus d'un parmi nous. Sachons les reconnaître et leur apporter un peu d'attention si l'on sent qu'ils en ont besoin. Nous pouvons et devons être bienveillants les uns envers les autres et je sais que d'en notre communauté nous savons le faire.

Vous être notre raison d'être



## Attention aux cendres dans les bacs roulants!



La MRC vous invite à redoubler de prudence au moment de vous départir de vos cendres de feu de bois.

N'oubliez pas qu'il faut entreposer les cendres jusqu'à ce qu'elles soient complètement refroidies, **soit pour une période minimale de 7 jours**, mais pouvant aller jusqu'à 14 jours, avant de les mettre dans un bac roulant. Il faut aussi les entreposer dans un contenant métallique et les humidifier avec de l'eau, sans quoi, elles pourraient se raviver au contact des autres matières résiduelles et causer un incendie.

## Les bûches et les souches ne vont pas dans le bac brun.

Que faire avec une grosse souche ou des bûches en trop? La MRC vous rappelle qu'en raison de leur taille, celles-ci ne vont pas dans le bac brun.

Voici quelques options :

- Les couper en plus petits morceaux, de la taille de petites branches (le couvercle doit pouvoir fermer);
- Les bûches peuvent être apportées aux éco-centres ou offertes à un voisin qui possède un foyer;
- Si vous devez absolument vous départir d'une souche, votre seule option est la poubelle.

Pour en savoir plus sur les matières acceptées et refusées aux différentes collectes, visitez le **GENEJETER.COM**.

## Défi 21 jours de bienveillance

CHAQUE JOUR  
PENDANT 21 JOURS

POSEZ DES ACTIONS  
BIENVEILLANTES  
POUR VOUS  
VOS PROCHES  
ET VOTRE  
COMMUNAUTÉ  
PUIS PARTAGEZ-LES  
SUR INSTAGRAM ET FACEBOOK!

INSCRIVEZ-VOUS  
SURFELAVAGUE.CA

## **RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : PRÉSENTATION EN LIGNE ET CONSULTATION ÉCRITE DE 32 JOURS**

**Granby, 12 janvier 2022** – Après plusieurs mois de recherches, de rédaction et de mise à jour des données, la MRC de La Haute-Yamaska est maintenant prête à présenter à la population son projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé et son plan d'action à l'occasion d'une consultation publique. En raison des exigences sanitaires en vigueur, le processus de consultation ne se tiendra pas en présentiel, mais plutôt en ligne avec une présentation vidéo du projet, suivie d'une consultation écrite de 32 jours.

Afin de présenter le projet de PGMR 2022-2028, la MRC mettra en ligne une vidéo de présentation le jeudi 27 janvier 2022 au [GENEJETER.COM/PGMR](https://GENEJETER.COM/PGMR) et sur son [compte YouTube](#). Le sommaire du PGMR est disponible au même lien. Les citoyennes et citoyens de la Haute-Yamaska pourront donc visionner la vidéo à leur aise et y découvrir les grandes orientations et le plan d'action rassembleur qui sera mis en oeuvre pour la période 2022-2028. Adopté par le conseil de la MRC le mercredi 13 octobre 2021 dernier, le nouveau projet de PGMR permettra à la Haute-Yamaska de réduire le nombre de matières envoyées à l'enfouissement et d'augmenter la récupération des résidus.

### **CONSULTATION ÉCRITE ET DÉPÔT D'UN MÉMOIRE**

Conformément à l'arrêté 2021-054 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pendant les 32 jours de consultation suivant la publication de la vidéo, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel à [pgmr@haute-yamaska.ca](mailto:pgmr@haute-yamaska.ca) ou par courrier au 76, rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4, soit **jusqu'au 28 février 2022, à minuit**.

Les personnes, groupes et organismes qui le désirent peuvent également déposer un mémoire jusqu'à la même date aux bureaux de la MRC de La Haute-Yamaska ou le transmettre par courriel aux coordonnées susmentionnées. La consultation publique sera finalisée par le dépôt et la publication d'un rapport de consultation.

Pour en savoir plus sur le processus de révision du PGMR et sur les étapes à venir, rendez-vous au [GENEJETER.COM/PGMR](https://GENEJETER.COM/PGMR).

### **Offre d'emploi : coordonnateur à la sécurité publique pour la MRC de La Haute-Yamaska (offre modifiée)**

Vous êtes passionné de sécurité?  
Les services de sécurité incendie n'ont pas de secret pour vous?  
Vous voulez rejoindre une équipe en or et relever de nouveaux défis?

La MRC de La Haute-Yamaska est à la recherche d'une personne dynamique et compétente pour pourvoir le poste de coordonnateur à la sécurité publique.

Pour en savoir plus ou pour soumettre votre candidature : <https://haute-yamaska.ca/information-aux-citoyens/offre-emploi-coordonnateur-a-la-securite-publique-4/>

## PROGRAMMATION LOISIRS ET ACTIVITÉS

Dû à l'absence, pour une période indéterminée, de la responsable loisirs, vie communautaire et communications, la programmation des activités pour l'hiver 2022 est limitée.

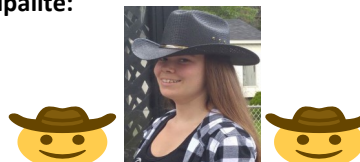
Les personnes intéressées par une des activités proposées doivent contacter directement l'animateur(trice).

L'inscription et le paiement des activités se feront uniquement avec l'animateur(trice).

Il sera important d'avoir votre passeport vaccinal ou une preuve de vaccination pour participer aux cours (pour les 13 ans et plus). Les cours et l'horaire sont établis selon les disponibilités des professeurs ainsi que celles des salles. Des cours pourraient s'ajouter au cours de l'hiver. Voici l'activité offerte présentement par la municipalité:



### COURS DE DANSE COUNTRY POP



Quand: Les samedis matins de 10h à 12h du 19 février au 16 avril 2022 et du 7 mai au 18 juin 2022. Lieu: À la salle Communautaire (130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, QC J0E 2C0). Coût: 10 \$ par cours, payable par cours. Pour plus d'information et pour réserver votre place, communiquez avec moi par courriel au [jaimymb@gmail.com](mailto:jaimymb@gmail.com) - Facebook (Jaimy M-Brien –Prof de danse country) ou par téléphone au 450-405-3329.. Passeport vaccinal obligatoire et respect des mesures sanitaires. Bienvenue à tous!

## 175E ANNIVERSAIRE DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON—ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES

	2020	2021	TOTAL
<b>REVENUS</b>			
Commandites	575 \$	30 300 \$	30 875 \$
Contribution de la municipalité	19 088 \$	10 554 \$	29 642 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>19 663 \$</b>	<b>40 854 \$</b>	<b>60 517 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Activités	0 \$	17 589 \$	17 589 \$
Publicité et articles promotionnels	19 663 \$	23 265 \$	42 928 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>19 663 \$</b>	<b>40 854 \$</b>	<b>60 517 \$</b>
<b>SURPLUS</b>	<b>0\$</b>	<b>0\$</b>	<b>0\$</b>



## INFOS-OFFRES D'EMPLOI

### POSTE DE RESPONSABLE DES LOISIRS, DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET DES COMMUNICATIONS

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est à la recherche d'un(e) responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications pour un remplacement, d'une durée indéterminée, temps plein d'un an ou temps partiel, 40 heures / semaine.

### POSTE D'ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est à la recherche d'un(e) adjoint(e) administratif(ive) pour un poste permanent, temps plein, 32 heures / semaine.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre des postes offerts, doivent faire parvenir une lettre de motivation et leur curriculum vitae par courrier ou par courriel seulement au plus tard le 28 février 2022. Pour plus d'informations 450-378-1942 p. 121 ou [direction@miltonqc.ca](mailto:direction@miltonqc.ca) ou [www.miltonqc.ca](http://www.miltonqc.ca)



# ORDRE du JOUR

Séance ordinaire (consultation écrite)  
du 17 Janvier 2022

tenue au Centre communautaire, 130, rue Principale,  
Sainte-Cécile-de-Milton à 19 h 30  
Présences : 7 Absence: 0

## 1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Ouverture de la séance ordinaire du 17 janvier 2022
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 (budget 2022)

## 2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt du rapport des paiements
- 2.2 Dépôt du rapport des variations budgétaires autorisées par le directeur général et secrétaire-trésorier
- 2.3 Ajustement aux crédits budgétaires
- 2.4 Dépôt - rapport du directeur général et secrétaire trésorier – formation sur l'éthique et la déontologie en matière Municipale des élus
- 2.5 Abrogation de la résolution 2021-12-297 concernant l'autorisation de contrat pour analyse d'eau potable - Environex
- 2.6 Adjudication du contrat SCM-2022-01 pour analyse d'eau potable – Environex année 2022
- 2.7 Adjudication du contrat SCM-2022-02 de la réalisation du concept graphique pour la revitalisation de la signalisation
- 2.8 Autorisation de renouveler l'adhésion à Québec Municipal pour 2022
- 2.9 Autorisation de renouveler l'adhésion à OBV Yamaska pour 2022
- 2.10 Autorisation de renouveler l'adhésion à FQM pour 2022
- 2.11 Autorisation de renouveler l'adhésion à la Chambre de commerce et industrie Haute-Yamaska pour l'année 2022
- 2.12 Fonds de développement des communautés de la MRC de la Haute-Yamaska – appui au projet de la fondation SÉTHY – projet de circuit interactif d'interprétation des milieux naturels de la Haute-Yamaska

- 2.13 Entente entre Ami-Bus Inc. et la Municipalité de Sainte-Cécile-de Milton concernant les services en transport de personnes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022
- 2.14 Demande de subvention au Fonds Municipal vert – Fédération canadienne des Municipalités (FCM) – phase finale de réhabilitation de terrain
- 2.15 Autorisation de paiement au ministère de l'Environnement et de lutte aux changements climatiques pour obtenir l'approbation du plan de réhabilitation du lot # 3-556241
- 2.16 Ratification d'embauche d'un employé de soutien temporaire à temps partiel en administration et aux loisirs – Mme Joanne Harnois
- 2.17 Avis de motion règlement 634-2022 sur le code d'éthique et de déontologie des élus et abrogeant les règlements 493-2011, 551-2216 et le 573-2018
- 2.18 Adoption et dispense de lecture du règlement 633-2021 abrogeant le règlement 583-2019 afin d'actualiser la rémunération des élus municipaux
- 2.19 Offre de services de consultations juridiques – 2022 (Vox avocat(e)s Inc).

## 3. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

- 3.1 Rapport des permis émis durant le mois de décembre 2021
- 3.2 PIIA no. 21-08 – Demande de permis de construction / Lot no. 6 344 228
- 3.3 Demande de dérogation no. DPDRL210276 / Lot no. 3 556 265
- 3.4 Entente relative à la fourniture d'un service en matière de caractérisation des installations septiques

## 4. Période de questions

## 5. Levée de la séance

M. Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier



**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les pompiers peuvent utiliser cet équipement sur leur véhicule personnel lorsqu'ils doivent se rendre à la caserne ou sur le lieu d'une intervention.**

**Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à un endroit où se déroule une situation d'urgence.**



### PARLER DU SUICIDE SAUVE DES VIES

CommentParlerDuSuicide.com

- Quoi dire ?
- T'as pas l'air de feeler ?
- Ça l'air difficile pour toi.
- Penses-tu à te suicider ?

La durée de vie d'une installation septique est limitée, afin de conserver l'efficacité du champ d'épuration, et ce, même lorsqu'elle est bien entretenue et que son propriétaire respecte les règles d'utilisation. Voici certains signes qui permettent de détecter rapidement une installation non conforme et pouvant être une source de pollution :

- L'installation dégage de mauvaises odeurs ;
- Le champ d'épuration est souvent humide ou laisse écouler des eaux usées (liquide gris ou noir) ;
- L'herbe au-dessus du champ d'épuration est très verte et pousse plus rapidement qu'ailleurs ;
- Des refoulements d'égout sont observables dans l'eau de vos toilettes, baignoires ou douches ;
- Il faut de plus en plus de temps pour que l'eau soit évacuée des conduits.

#### L'entretien votre installation septique :

- Nettoyer le préfiltre au moins une fois par année selon les recommandations du fabricant ;
- Respecter la quantité d'eaux usées que peut recevoir votre installation septique en tenant compte de la charge maximale d'eaux usées que la fosse septique peut absorber à la fois durant 24 heures ;
- Utilisez des produits domestiques sans phosphate et biodégradables ;
- Évitez de jeter dans l'installation septique des substances qui ne se décomposent pas naturellement ou qui se décomposent très lentement : huiles, graisses, peintures, solvants, médicaments, tampons, condoms, filtres à cigarettes, etc. Les broyeurs à déchets sont également à éviter, car ils augmentent la quantité de matières organiques à décomposer ;
- Ne modifiez pas la couverture végétale au-dessus de votre élément épurateur. Par exemple, il n'est pas recommandé d'en faire un jardin, potager ou terrain de jeu pour les enfants. Aussi, n'y plantez pas d'arbres ou d'arbustes.
- Ne bloquez pas l'aération de votre élément épurateur. Ne couvrez pas le site de votre élément épurateur d'asphalte ou de dalles. Maintenez une surface naturelle herbacée qui facilite l'aération du sol. Ne stationnez pas votre véhicule sur l'élément épurateur et ne circulez pas au-dessus de ce dernier avec votre véhicule.

Échec au crime est un programme de signalement 100% anonyme qui s'adresse aux citoyens désireux de transmettre de l'information sur des événements dont ils ont été témoins ou sur lesquels ils disposent des renseignements.

### Votre installation septique





Lors de la dernière campagne de vidange, faite à l'automne 2020, plusieurs anomalies ont été constatées, qui risquent de rendre votre installation septique déficiente, telles que le non-nettoyage du préfiltre, la présence de lingettes, mégots de cigarettes et même des racines.

Aussi, quelques débordements de fosses septiques ont été notés. Ceci indique possiblement que soit le préfiltre est bouché, soit le sol servant pour l'infiltration de l'effluent de l'installation septique est saturé. En conséquence, vous devez prévoir le remplacement de votre installation à court terme.

# MARS 2022

2		Collecte des matières recyclables et organiques
9		Collecte d'ordures ménagères seulement
14	19h30	Séance du conseil—Centre communautaire
15	8h30	Toast café pour les aînés—Centre comm.
16		Collecte des matières recyclables seulement
23		Collecte d'ordures ménagères seulement
30		Collecte des matières recyclables et organiques

# AVRIL 2022

6		Collecte d'ordures ménagères seulement
11	19h30	Séance du conseil—Centre communautaire
12	8h30	Toast café pour les aînés—Centre comm.
13		Collecte des matières recyclables seulement
20		Collecte d'ordures ménagères seulement
27		Collecte des matières recyclables et organiques

<b>Maire</b> <b>Paul Sarrazin</b>	<b>Conseillers et conseillères</b>	
450-378-1942 450 777-6717 maire@miltonqc.ca	Pierre Bernier 450 -776-6218  Sylvain Goyette 450 777-1346  Sylvain Roy 450 378-6909	Jacqueline L. Meunier 450 378-6809  Johanna Fehlmann 450 777-5629  Ginette Prieur 450 372-6517
Directeur général	Yves Tanguay direction@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 122
Comptabilité, Directeur général adjoint	Francis Pelletier comptabilite@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 123
Loisirs, vie communautaire, communications	Isabelle Martin viecommunautaire@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 126
Urbanisme	Sofiane Fiala urbanisme@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 132
Travaux publics	Luc Ménard travauxpublics@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 133
Réception	France Tremblay mun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 121



Sainte-Cécile-de-Milton

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 14 MARS 2022

CENTRE COMMUNAUTAIRE 19 H 30

### ABRIS TEMPORAIRES

**Saviez-vous que la date limite pour démanteler les abris temporaires est le 15 avril 2022 ?**

En vertu du règlement de zonage, les propriétaires doivent retirer les abris temporaires, communément appelé TEMPOS, dès le 15 avril de chaque année. L'année dernière, de nombreuses visites sur le territoire ont permis de constater que certains propriétaires ne respectaient pas ce délai et une lettre leur a été adressée pour s'assurer du respect du règlement.

Encore cette année, la Municipalité entend faire respecter ce délai.

**Nous demandons votre collaboration afin de retirer les tempos, incluant la toile et la structure métallique, d'ici le 15 avril 2022.**

### PERCEPTION DE TAXES 2022

1er versement : 24 février 2022

2e versement : 7 avril 2022

3e versement : 26 mai 2022

4e versement : 7 juillet 2022

5e versement : 25 août 2022

6e versement : 6 octobre 2022

### INFORMATION CARTE LOISIRS GRANBY

Tous les citoyens de Sainte-Cécile-de-Milton qui désirent se procurer la **carte loisirs de Granby**, doivent se présenter au Bureau municipal, lors des heures d'ouverture, pour avoir un certificat d'admissibilité.

- ◆ Moins de 18 ans ainsi que 55 ans et plus : 10\$ + taxes
- ◆ 18 à 54 ans : 25\$ + taxes

Cette carte vous donne droit à participer aux activités de loisirs de Granby (bibliothèque, piscine, et autres) au même prix que les citoyens de Granby. Elle est valide pour 2 ans.